

2^e session

Aide à l'achat de **BROYEURS À VÉGÉTAUX**



1^{er} MARS AU
1^{er} OCTOBRE
2025

Conditions d'éligibilité
et dossiers à télécharger
sur le site
melloisenpoitou.fr



1 foyer • max. 100 €

2 foyers • max. 300 €

3 foyers min. • max. 500 €

associations • max. 500 €

(dans la limite de 70 %
du montant d'achat)



AVEC MELLOIS EN POITOU,
BROYEZ DU **VERT**